Elections législatives du 4 mars 1973 - Loiret 2e circonscription

Union de la Gauche Socialiste et Démocrate

Electrices, Electeurs,

Comme pour tous les Français, les élections de mars vous posent **une question bien simple :**

Voulez-vous que cela continue comme par le passé ? ou voulez-vous un changement politique ?

Si vous estimez que le régime des scandales, des injustices, des privilèges, de la centralisation, des gaspillages, des promesses non tenues (anciens combattants, rapatriés, personnes âgées, fonction publique entre autres) a assez duré, vous pouvez y mettre fin le 4 mars.

Aujourd'hui tout est possible. Les dirigeants de l'actuelle majorité ont peur et menacent. M. Pompidou refuse l'alternance. Faute de programme, ils calomnient l'opposition.

Un événement décisif a changé les données de la vie française : **l'accord des partis de gauche** sur la base d'un accord politique et du programme commun de gouvernement. L'espérance a ainsi changé de camp.

Pour mettre fin aux injustices, il suffit que tous ceux souhaitant le changement en prennent conscience.

Vous êtes la majorité.

Dupés par le Pouvoir, opprimés par les grandes sociétés capitalistes et les banques d'affaires, salariés, paysans, commerçants et artisans, membres des professions libérales, tous vous subissez les mêmes spoliations d'une caste de profiteurs et de privilégiés liés au régime.

L'U.G.S.D. regroupe **le Parti Socialiste** et **les Radicaux de gauche,** constituant une force solide, dynamique, animée notamment par **François Mitterrand, Robert Fabre, Gaston Defferre, Gilles Martinet, Gaston Monnerville, Robert Buron, René Billères, Eugène Descamps, Daniel Mayer.**

CHANGER LA VIE
DANS UNE SOCIETE LIBRE ET DEMOCRATIQUE,
tel est notre but.

LE CHOIX EST SIMPLE :

- ou le mépris des citoyens et des travailleurs, avec les sortants UDR,
- ou la démocratie et la justice avec l'UGSD en établissant un dialogue (nous nous engageons à donner un compte-rendu de mandat chaque année aux électeurs et responsables des collectivités locales).

IL N'Y A PAS DE TROISIEME VOIE : M. Lecanuet, leader des «Réformateurs» a clairement précisé qu'en aucun cas il ne favoriserait le succès de l'Union de la gauche. Ce sont des alliés en puissance du Pouvoir actuel.

Il faut voter utile dès le 1er tour pour assurer le succès du programme commun. Pas d'abstention.



Pierre THIBAULT
Candidat

Maire-adjoint d'Orléans
Délégué aux finances, au personnel, à l'urbanisme.

Né à Orléans - 43 ans.
Artisan.
Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques et d'Etudes Supérieures des Sciences Economiques.

Membre du Comité Directeur du Parti Socialiste.

Président d'associations de sports et d'éducation populaire.



Hélène de FELICE
Suppléante

Conseillère municipale de Beaugency.

Infirmière diplômée d'Etat.

Ancienne hôtesse de l'air.

Journaliste.

A adopté deux enfants.

SOCIALISTES, DEMOCRATES,
POUR BATTRE LE SORTANT U.D.R.

VOTEZ Pierre Thibault
Hélène de Félice

Le programme commun soutenu par l'U.G.S.D. est basé sur un contrat de législature novateur, précis et réalisable.

DEVELOPPEMENT DE LA DEMOCRATIE ET DES LIBERTES

Démocratie dans l'entreprise
– Réforme des comités d'entreprises. Reconnaissance de la **section syndicale d'entreprise,** protection des délégués syndicaux, **contrôle ouvrier** sur l'emploi, les conditions de travail et les salaires. **Marche vers l'autogestion.**

Institutions
– Mandat du Président ramené à 5 ans. Suppression de l'article 16 permettant les pleins pouvoirs. **Droits d'initiative et de contrôle rendus au Parlement.**

Collectivités locales
– **Décentralisation,** accroissement des ressources et remboursement de la TVA, rejet de toute forme de regroupements autoritaires.
– Création de **régions** dotées d'une assemblée élue.

Libertés
– Totale autonomie de l'**ORTF.**
– **Abrogation** des mesures anti-grèves, de la loi anti-casseurs, des textes sur la garde-à-vue et le flagrant délit.

Justice
– Création d'une **Cour suprême** et véritable indépendance de la justice, suppression des tribunaux d'exception.

REFORMES DE STRUCTURE ET ECONOMIQUES

Secteur public
– **Nationalisation de tout** le secteur bancaire et de 9 groupes industriels.
– Autonomie de gestion des entreprises nationalisées.

Commerce
– **Suppression de la patente. Limitation des grandes surfaces.** Parité sociale.

Agriculture
– Garantie des prix et d'écoulement (Offices).
– **Parité sociale.** Non cumul pour les terres et création d'Offices fonciers gérés par les agriculteurs.

Environnement
– **Défense de la nature,** protection des sites et des richesses artistiques.

JUSTICE SOCIALE ET CONDITIONS DE VIE

Salaires et travail
– **Salaire minimum** à 1.000 F (valeur 1972). Augmentation des salaires, particulièrement des plus bas.
– Droit à la **retraite** à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes, le droit au travail restant garanti au-delà.
– Retour aux **40 heures** par semaine en 5 jours, sans diminution de salaire.
– Echelle mobile des salaires fondé sur un nouvel indice des prix.
– Relèvement et extension des allocations de chômage non inférieures au salaire minimum.

Femmes
– Egalité effective des salaires féminins et masculins. **Droits égaux** à ceux des hommes en matière de salaire, d'emploi, de formation et de promotion.
– **Droit à la contraception** et à l'avortement sous contrôle médical.
– Remboursement intégral du **congé maternité** allongé à 16 semaines. Construction de **1000 crèches** en 5 ans. Indemnité pour frais de garde.

Santé
– Retour au **remboursement** à 80 % et 100 % des dépenses de santé. Prise en charge des dépenses d'hospitalisation.

Personnes âgées
– Revenu des **personnes âgées** au moins égal au salaire minimum. Calcul des retraites sur la base de 75 % du salaire des dix meilleures années.

Fiscalité
– Réforme de l'impôt sur le revenu avec relèvement des abattements à la base. **Allègement de la TVA.**

Education nationale
– **Gratuité totale** de l'enseignement à tous les degrés avec aide sociale aux familles ou aux étudiants.
– **Suppression des clivages sociaux** (tronc commun). Nationalisation des établissements privés percevant des fonds publics. Effort prioritaire pour les écoles maternelles.

Jeunesse
– Majorité à 18 ans. Aide accrue aux mouvements de jeunesse, démocratisation du sport.

Logements
– Construction de **700.000 logements** par an, dont les 3/4 seront construits par le secteur HLM.
– **Maîtrise des sols à bâtir** par les communes.

Secours
– Indemnisation rapide des **rapatriés.** Egalité des droits de tous les **anciens combattants.**

Europe
– Exécutif responsable devant un **Parlement élu au suffrage universel.** Unification des législations.

Désarmement
– Négociations en vue d'obtenir la **disparition simultanée des blocs militaires.**

Equilibre financier
assuré par :
– **l'expansion** basée sur une politique du pouvoir d'achat et des équipements collectifs.
– **les économies :** construction de la force de frappe stoppée et service militaire réduit à 6 mois.
– **les nouvelles recettes :** imposition des sociétés sur tous les bénéfices et fin des privilèges fiscaux.

DEMOCRATES, SOCIALISTES,
Jeunes qui votez pour la 1ère fois

POUR LA VICTOIRE DE LA GAUCHE FAITES CONFIANCE A L'U.G.S.D.
(PARTI SOCIALISTE – RADICAUX DE GAUCHE)

ATTENTION : Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter prenez un bulletin de vote et **n'inscrivez rien dessus,** ne **barrez aucun nom,** car ce serait annuler votre vote.

VU : LE CANDIDAT.

Imprimerie ORLEANAISE - St-Jean-le-Blanc